

COMMISSIONS NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CNEF)

Mesdames, Messieurs,

Certains postes de membres effectifs et de membres suppléants sont à pourvoir au sein des commissions nationales de l'enseignement fondamental.

Le présent appel s'adresse aux enseignant(e)s ayant accompli leur stage et désirant assumer des responsabilités au sein des commissions nationales de l'enseignement fondamental, indépendamment du cycle dans lequel ils ou elles enseignent actuellement. Un total de 10 membres effectifs et de 10 membres suppléants sont recherchés par commission nationale.

Les commissions suivantes recherchent des membres effectifs ainsi que des membres suppléants :

- Commission nationale de l'enseignement fondamental 1 : le langage, l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, l'éveil et l'ouverture aux langues ;
- Commission nationale de l'enseignement fondamental 3 : la découverte du monde, l'éveil aux sciences, les sciences humaines et naturelles ;
- Commission nationale de l'enseignement fondamental 7 : l'éducation précoce et préscolaire.

Les commissions suivantes recherchent seulement des membres suppléants :

- Commission nationale de l'enseignement fondamental 2 : *les mathématiques* ;
- Commission nationale de l'enseignement fondamental 4 : *l'expression corporelle, la psychomotricité et la perception, les sports et la santé* ;
- Commission nationale de l'enseignement fondamental 5 : *l'éveil à l'esthétique, à la création et aux cultures, les arts et la musique* ;
- Commission nationale de l'enseignement fondamental 6 : *la vie en commun et ses valeurs*

MISSION :

Les commissions nationales de l'enseignement fondamental ont pour mission de conseiller le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans toutes les questions relatives à l'enseignement des domaines de développement et d'apprentissage de l'enseignement fondamental.¹

Les commissions nationales émettent des avis ou font des propositions, soit de leur propre initiative, soit à la demande du ministre, portant sur :

1. le plan d'études de l'enseignement fondamental ;
2. les méthodologies pédagogiques ;

¹ Les commissions nationales sur [www.curriculum.lu](https://curriculum.lu/enseignement-fondamental#cn) : <https://curriculum.lu/enseignement-fondamental#cn>

3. le matériel didactique ;
4. les principes et modalités de l'évaluation ;
5. les épreuves communes ;
6. les évaluations externes ;
7. les besoins en matière de formation continue.

Dans le contexte du projet Plan d'études², les questions en rapport avec le plan d'études prendront un caractère prioritaire dans les missions des commissions nationales.

PROFIL :

- Fonctionnaire ayant achevé son stage ;
- Expérience d'enseignement dans une école fondamentale d'au moins une année ;
- Bonne connaissance du système scolaire luxembourgeois ;
- Bonnes connaissances des trois langues officielles : luxembourgeois, français, allemand ainsi que de l'anglais ;
- Compétences d'analyse et de réflexion ;
- Motivation, engagement, flexibilité, ainsi qu'une capacité à travailler aussi bien en équipe que de façon autonome ;
- Facilité de communication ;
- Connaissances des outils bureautiques usuels.

MANDAT :

Les commissions nationales de l'enseignement fondamental se composent d'enseignant(e)s fonctionnaires et de membres des directions de région de l'enseignement fondamental qui sont nommé(e)s par le ministre pour la période actuelle durant jusqu'en 2026. Tout membre a la possibilité de démissionner avant la fin de son mandat ainsi que de demander un renouvellement de son mandat à partir de 2026.

Les membres se réunissent en général deux fois par trimestre et bénéficient d'une indemnité à hauteur des heures prestées.³

CANDIDATURES :

Lorsqu'un(e) candidat(e) postule pour plusieurs CNEF différentes, une seule de ces candidatures ne pourra être retenue. Le candidat ou la candidate aura néanmoins la possibilité d'exprimer un ordre de préférence.

Les candidatures signées sont à adresser sous forme PDF à Monsieur le Ministre Claude Meisch et à envoyer aux deux adresses suivantes :

² Projet Plan d'études sur [www.curriculum.lu](https://curriculum.lu/PE_index) : https://curriculum.lu/PE_index

³ RGD du 8 décembre 2020 : <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2020/12/08/a1006/jo>

- Monsieur Luc Weis (luc.weis@men.lu)
- Copie à : Secrétariat CNEF (cnef@script.lu)

Les candidat(e)s joindront à leur lettre de candidature⁴:

- Une lettre de motivation (en précisant le domaine pour lequel ils/elles veulent postuler) ;
- Un curriculum vitae

Le secrétariat des CNEF se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaires :

- E-mail : cnef@script.lu
- Téléphone : +352 247-75258 (Isabelle Berns)
- Téléphone +352 247-56498 (Aurélie Wealer)
- Téléphone : +352 247-85922 (Malou Modert)

⁴ Une Lettre modèle est disponible sur <https://curriculum.lu/candidatureCNEF>